



Confédération
Nationale du
Travail



Bonjour tout le monde !

Nous étions plus de 800 ce vendredi 16 octobre, à l'[appel de l'intersyndicale CGT, CNT, FO, FSU et SOLIDAIRES](#), à venir de toute la France soutenir l'ex-salarié de Tefal, lanceur d'alerte, ainsi que notre collègue Laura qui passaient en procès. Les organisations syndicales de TEFAL étaient également présentes ainsi que l'Observatoire des discriminations syndicales pour lire une motion de soutien du Syndicat des Avocats de France et du Syndicat de la Magistrature.

A l'extérieur, une parodie du procès, « L'Autre procès », était mise en scène par le LACSE, (Laboratoire d'Artistes Créateurs Sympathiques et Engagés).

A l'intérieur, la réalité était nettement moins festive. Nous avons assisté à un véritable procès politique dans une grande unanimité entre le procureur, la présidente et l'avocat de TEFAL. Nous ne prendrons pas la peine distinguer les différentes interventions de chacun d'entre eux, tant ces trois acteurs avaient décidés de tenir un seul et même discours à grands renforts de sourires entendus entre eux. Nous avons eu droit à une mise en scène de justice de classe pro-patronale jusqu'à la caricature.

Loin de tout débat juridique et du fond de l'affaire, à savoir les pressions exercées par TEFAL pour mettre hors jeu une inspectrice, notre collègue a du subir les feux croisés de la juge, de l'avocat de TEFAL, et du procureur. Chacun rebondissant sur l'autre dans un premier réquisitoire sur sa personne et ses pratiques professionnelles. On lui reprocha notamment, et dans le désordre, d'avoir relevé un outrage lors d'un précédent contrôle et dans une autre entreprise que TEFAL après avoir été menacée physiquement (pour la juge, ce n'est pas un outrage ; si, si !), de ne pas prévenir avant ses contrôles, de ne pas tenir compte de la réalité économique des entreprises, etc. En un mot, d'être trop rigide... et, cerise sur le gâteau, d'avoir continué à contrôler TEFAL.

Ce réquisitoire visant à déstabiliser personnellement notre collègue s'est ensuite développé et terminé dans une apothéose anti-inspection et anti-syndicale. Qu'on se le dise, quand on est attaqué, il ne faut pas réagir et encore moins faire appel aux syndicats !

N'importe quel agent de l'inspection ne peut que se sentir méprisé par ce qui s'est dit lors de ce procès et ce qu'a subi notre collègue.

Qu'on ne se trompe pas, c'est bien notre mission qui a été attaquée, celle de faire respecter un droit du travail posant des limites à la relation d'exploitation des salariés, et l'idée même de pouvoir se défendre par la mobilisation collective

à travers des syndicats. A cet égard, la juge a jugé utile d'opérer un contrôle politique de chacun de nos collègues (Laura mais aussi les témoins) en leur demandant systématiquement quelle était leur définition de notre fonction. Le but étant de déceler des traces de « partialité », pour celui qui oserait dire que le droit du travail est là pour assurer une protection minimale des salariés.

Enfin le procureur, après avoir à nouveau développé son amour de l'entreprise et sa haine des syndicats et de l'inspection, a demandé une amende avec sursis pour le lanceur d'alerte et 5000 euros d'amende contre Laura.

Le délibéré doit être rendu le 4 décembre.

Quel que soit le verdict, il nous faut retenir, qu'au travers de notre collègue Laura, ce procès politique vise à délégitimer l'action d'une inspection du travail au service des travailleurs.

Seule la mobilisation collective nous permettra de résister aux attaques répétées contre l'inspection du travail !

Vous pourrez trouver [des photos et des vidéos](#) du rassemblement et des interventions en suivant [ce lien](#).

Enfin, vous trouverez ci-dessous une revue de presse.

CNT Fédération Travail, Emploi et Formation professionnelle

Retrouvez nos tracts et analyses sur <http://www.cnt-tas.org>

http://www.liberation.fr/politiques/2015/10/17/comment-l-affaire-tefal-s-est-muee-en-proces-contre-l-inspection-du-travail_1406116

<http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/88671/chez-tefal-l-inspection-du-travail-sur-le-gril.html>

http://www.liberation.fr/politiques/2015/10/15/tefal-accroche-laura-pfeiffer_1404861

<http://www.afp.com/fr/info/annecy-5000-euros-damende-requis-contre-une-inspectrice-du-travail>

<http://www.bastamag.net/Une-inspectrice-du-travail-risque-la-prison-pour-avoir-fait-son-boulot>

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/10/16/affaire-tefal-le-proces-d-une-inspectrice-du-travail-trop-genante_4790727_3234.html

http://www.lexpress.fr/emploi/tefal-la-troublante-affaire-d-une-inspectrice-du-travail-poursuivie-en-justice_1726493.html

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/emissions/jt-1213-alpes>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/emissions/jt-1920-alpes>

<http://information.tv5monde.com/en-continu/annecy-5000-euros-d-amende-requis-contre-une-inspectrice-du-travail-60607>

<http://www.humanite.fr/annecy-premier-round-judiciaire-dans-laffaire-tefal-587063>

<http://www.politis.fr/Affaire-Tefal-une-justice-a-deux,32719.html>

<http://www.ledauphine.com/faits-divers/2015/10/17/annecy-5000-y-d-amende-requis>

<http://www.estrepublicain.fr/actualite/2015/10/17/annecy-inspectrice-du-travail-poursuivie-le>

<http://www.vosgesmatin.fr/justice/2015/10/17/annecy-inspectrice-du-travail-poursuivie-le>

<http://www.dna.fr/justice/2015/10/17/une-inspectrice-du-travail-poursuivie>

<https://www.youtube.com/watch?v=hd-rJqci9UE>

<https://www.youtube.com/watch?v=K8TcS6ckJF8>